



UNE PUBLICATION ÉCRAN TOTAL

LE QUOTIDIEN  
DES  
PROFESSIONNELS  
DE  
TOUS  
LES  
ÉCRANS

N°1188

Lundi 13 juillet 2009

## L'ESSENTIEL

### SPECIAL CHRONOLOGIE DES MEDIAS

Principaux points non étendus par l'arrêté  
Pas de recours systématique au médiateur du cinéma

### TELEVISION

Réformer le Médiacabsat  
Kaze lance sa chaîne de télé

### CINEMA

"Bruno" en tête du box-office nord-américain

### INSTITUTIONNEL

L'ARP écrit à Martine Aubry  
Films soutenus par l'AFCAE

### NOUVEAUX MEDIAS

La publicité sur internet s'essoufle en 2009

### RESEAUX

Microsoft Mediaroom fournira les services TV de Viapass

### MOUVEMENTS

Christophe Aulnette, nouveau DG de Netgem

### TECHNIQUE

Inquiétude pour les industries techniques

### GROUPE

Netgem : CA en hausse de 88 % au premier semestre

### SOCIAL

RFI suspens la grève jusqu'en septembre

### REPERES

Revue de presse  
Audiences

## E.T. CONFIDENTIEL

### TV5Monde : carte blanche à Lyès Salem

Après Lio et Robert Charlebois, ce sera au tour du réalisateur algérien **Lyès Salem** d'animer à la rentrée **Lumière et Caméra**, magazine consacré au cinéma francophone dans le monde. Par ailleurs, la chaîne négocie l'achat des droits de **Mascarades**, la comédie à succès de Lyès Salem pour la diffuser.

## E.T. SPECIAL CHRONOLOGIE DES MEDIAS

### Publication au JO de l'arrêté d'extension

Hier a été publié au **Journal Officiel** l'**arrêté d'extension de l'accord refondant la chronologie des médias**. Pour mémoire, celui-ci a été signé la semaine dernière par la majeure partie des organisations professionnelles. Une **partie seulement des dispositions de l'arrêté (huit points du premier article)** sont rendues "**obligatoires**, pour toute entreprise du secteur du cinéma, pour tout éditeur de services de médias audiovisuels à la demande et pour tout éditeur de services de télévision, les stipulations de l'accord professionnel du 6 juillet 2009 pour le réaménagement de la chronologie des médias relatives au délai au terme duquel une œuvre cinématographique peut être mise à disposition du public ou diffusée par les éditeurs de services". Mais, c'est tout de même **l'essentiel des dispositions relatives aux délais plancher des différentes fenêtres qui est étendu par cet arrêté**.

## Principaux points non étendus par l'arrêté

---

Au sein du **paragraphe 1.1** (fixant à la sortie salle le point de départ de la chronologie des médias), la mention suivante n'est **pas étendue par l'arrêté** : "De façon à préserver la nature de la salle de spectacles cinématographiques, les **œuvres** qui seraient **mises à la disposition du public par un service de média audiovisuel ou en vidéo**, préalablement ou simultanément à leur diffusion en salle, **ne doivent pas pouvoir déclencher les aides du CNC** que pourrait susciter cette diffusion."

## Pas de recours systématique au médiateur du cinéma

---

Au **paragraphe 1.2** [qui convient d'appliquer à la **vidéo à la demande payante** à l'acte le **délai** applicable actuellement à la vidéo physique, soit quatre mois minimum à compter de la date de sortie en salle], l'alinéa qui prévoit qu'"en cas de **contestation** relative à la **fixation contractuelle d'un délai supérieur**, les parties souhaitent pouvoir **recourir** à une **conciliation** par le **médiateur du cinéma**" n'a **pas de caractère obligatoire**.

## Tous les points du paragraphe 2 non étendus

---

Concernant la **télévision de rattrapage (1.8)**, seul le **deuxième alinéa** qui définit son déclenchement est étendu ("la mise à disposition d'une œuvre cinématographique en télévision de rattrapage est déclenchée par la diffusion télévisuelle, les deux modes d'exploitation étant liés").

**Au-delà du point 1.8, l'arrêté ne rend aucun article obligatoire**. De ce fait, toutes les **dispositions** concernant les "**principes devant régir les autres modalités de la chronologie d'exploitation des œuvres cinématographiques**", soit l'**exclusivité des exploitations télévisuelles** ; les pratiques en matière de **promotion des œuvres**, ainsi que la **rémunération minimale garantie des ayants droit**, n'ont **pas été étendues par le ministère de la Culture et de la Communication**.

Ainsi, contrairement à ce que nous indiquions dans *E.T. 1187*, les **règles en matière de promotion des sorties DVD et VàD** (paragraphe 2.2) **ne sont pas englobées dans le champ d'application de l'arrêté**. Le paragraphe 2.2, vivement contesté par certains acteurs, qui limitait la période de promotion à destination du grand public, en fixant son démarrage seulement une semaine avant l'ouverture de la fenêtre vidéo et fixait son achèvement moins de quatre semaines avant celle de la première fenêtre de télévision payante, n'a plus rien d'obligatoire. "**Le fait que ces règles ne soient pas étendues par l'arrêté est conforme à l'analyse que nous avons formulée depuis le début**, observe **Jean-Yves Mirski**, délégué général du Syndicat de l'édition vidéo numérique (**SEVN**). Nous avons d'ailleurs exprimée cette position dans une lettre adressée à la directrice générale du CNC".

## Bataille autour du pourcentage de location des films

---

Le **Bloc** (Bureau de liaison des organisations du cinéma\*) a écrit vendredi à **Frédéric Mitterrand** après avoir pris connaissance "**avec stupéfaction des déclarations** émises par les **Syndicats des cinémas de l'Est** et la **Fédération nationale des cinémas Français (FNCF)**" dans le cadre de la négociation puis de la conclusion de l'accord interprofessionnel portant sur le réaménagement de la chronologie des médias dont les trois organisations sont signataires.

Le **Bloc** est **choqué** par la **demande** des **Syndicats des cinémas de l'Est** d'une "**baisse du pourcentage de location des films à 45 % dès la première semaine d'exploitation**" et par les **déclarations** de la **FNCF**, qui, dans un communiqué de publié le 6 juillet, "**a revendiqué avoir obtenu** de la part du ministre de la Culture et de celle de **Véronique Cayla**, la **garantie que seront « étudiées des mesures de rééquilibrage économique en faveur du secteur de l'exploitation »**, pour lesquelles "**les pistes évoquées (pourraient) conduire à des mesures liées au prix d'achat des films, des mesures liées au soutien à l'exploitation, et des mesures fiscales (...)**"

Le **Bloc** s'**élève** "**contre le fait que ces revendications soient présentées comme des contreparties** aux stipulations de l'accord sur la chronologie des médias, dont la **FNCF** est signataire, alors même que cet **accord** a été voulu par le Parlement dans le cadre de la loi « **Création et internet** », qu'il **garantit aux exploitants le bénéfice incontournable et exclusif de la première fenêtre d'exploitation des œuvres** et que ces **demandes** ont été présentées de façon **unilatérale** et sans concertation avec les signataires de l'accord. Celui-ci précise de surcroît, en préambule, que "**les signataires demandent au CNC d'être vigilant sur l'évolution de la situation de l'exploitation, compte tenu de l'importance pour toute la filière de la carrière du film en salle** »."

## Réformer le Médiacabsat

La révolution est en marche pour le Médiacabsat. Souvent la cible de critiques, la **mesure d'audience semestrielle des chaînes thématiques du câble et du satellite va évoluer** pour tenir compte de l'évolution du marché. L'ACCeS et Médiamétrie sont tombés d'accord sur ce point.

Reste à savoir comment ? Concernant la proposition de Médiamétrie d'**intégrer les foyers recevant la télé par ADSL**, l'ACCeS estime que cela ne constitue qu'une "demi-mesure ne permettant pas de rendre compte de la spécificité de l'offre payante et du comportement des abonnés".

Pour l'association, il faut **préparer le nouvel outil** qui, à partir du Médiamat, permettra de **mettre en perspective trois offres constitutives du PAF de 2012** : la réception nationale (TNT, 18 chaînes), celle d'une offre élargie via l'ADSL, câble ou satellite et l'offre payante sur abonnement.

De son côté, **Médiamétrie se réjouit** de cette **décision** de l'Access de faire **évoluer le Médiacabsat** et espère qu'il "aboutira d'ici à la fin de l'année". A cet effet, un groupe de travail réunissant différents acteurs du secteur va être mis en place pour plancher sur le sujet.

## Kaze lance sa chaîne de télé

**Kaze, éditeur en France d'animation japonaise en DVD et en V&D, lance** cet été, sa chaîne de TV. Baptisée **KZTV**, elle est dédiée à l'animation japonaise. Le lancement de la chaîne s'inscrit en **complémentarité** avec la **plateforme de vidéo à la demande** de Kaze, **KZPLAY**, d'ores et déjà disponible chez certains opérateurs : Numéricable, Alice et Free (et sur iTunes).

KZPLAY continuera à donner un accès illimité pour tous ses abonnés à des heures de programmes.

La programmation de KZPLAY sera complémentaire à celle de KZTV, et de nouveaux programmes seront visibles en preview sur la chaîne avant d'être lancés en vidéo à la demande dans leur intégralité.

La **programmation de KZTV, basée sur le catalogue de l'éditeur, est construite** autour d'une quinzaine thématiques réparties entre **séries** et **longs métrages**.

KZTV sera disponible **gratuitement jusqu'au 6 septembre sur Free, puis sur abonnement**.

## Michaël Jackson booste l'audience d'Arte

**Arte a réussi jeudi soir une belle soirée grâce à Michaël Jackson**. La diffusion à 22 h 00 du documentaire *Michaël Jackson en quête de vérité*, consacré aux affaires judiciaires de Bambi **a intéressé 1 158 000 personnes**, soit **6 % de PDM**. Une belle audience pour la chaîne qui s'est poursuivie à **22 h 45** avec le film hommage *Moonwalker*, qui a réuni **un peu plus d'un million de fans** pour une très belle **PdA de 11,3 %**.

## Huit fictions européennes en route pour La Rochelle

La 11<sup>e</sup> édition du **Festival de la Fiction TV**, qui se déroulera à La Rochelle, du 16 au 20 septembre prochain, proposera, pour la troisième année, une **sélection de fictions européennes inédites** dans l'hexagone et de genres variés (comédie, cape et d'épée, drame social...). Quatre unitaires – *la Visite de la vieille dame*, de Nikolauss Leyter (Allemagne), *Pain et Liberté*, de Alberto Negrin (Italie), *la Fille à papa*, de Petr Slavik (République tchèque) et *Sa femme*, de Katherine Windfeld (Suède) – ainsi que quatre séries – *Liberté 21*, de Sergio Graciano (52', Portugal), *Femmes de lettre*, de John Henderson (26', Angleterre), *l'Arbre magique*, de Andrzej Maleszka (26', Pologne) et *l'Aigle rouge*, de Daniel Ecija (70', Espagne) - **composent la sélection** qui sera projetée (en version sous-titrée grâce au groupe Télétota) les 18 et 19 septembre. Un jury de journalistes média récompensera le meilleur film.

## TF1 Licences agent de licences des All Blacks

Alors que la prochaine édition de la **Coupe du Monde de Rugby 2011** se déroulera sur les terres des All Blacks en Nouvelle-Zélande, **TF1 Licences a signé avec VBM** (Velocity Brand Management) un **contrat d'agent pluriannuel pour la marque All Blacks**, l'équipe de rugby de la Nouvelle-Zélande considérée comme l'une des meilleures sélections nationales au monde, pour une **exploitation en licence promotionnelle sur le marché français**.

Le coup d'envoi de la Coupe du Monde sera donné le vendredi **9 septembre 2011 à Auckland**

dans le stade Eden Park, nouvellement rénové, avec en **match d'ouverture** l'affrontement des **Tonga contre la Nouvelle-Zélande**. Cet **événement** international, **très attendu** par tous les supporters du ballon ovale, sera **retransmis** en France **en exclusivité** sur TF1 et Eurosport.

## TV5Monde investit dans le sport

---

Dans un communiqué, TV5Monde annonce avoir négocié les **droits des retransmissions de compétitions sportives**. Entre autres retransmissions, le **Tour de France** diffusé en direct jusqu'au 26 juillet sur les signaux Afrique, Orient, Amérique Latine, et en différé sur le signal Etats-Unis. A la fin du mois d'octobre, le Tour du Faso (Burkina Faso) sera diffusé sur les signaux France-Belgique-Suisse, Afrique, Europe et Orient. Du **football** avec la diffusion des matchs qualificatifs France-Roumanie et Serbie-France (coupe du Monde 2010) sur les signaux Afrique, Asie, Amérique Latine et Etats-Unis. Mais également du **rugby**, de **l'athlétisme**. Du **27 septembre au 6 octobre**, TV5Monde propose les temps forts de la **6ème édition des Jeux de la francophonie** qui se déroulent à **Beyrouth**, et délocalise certaines de ses émissions au Liban.

## Lizarazu et Deschamps quittent Canal+

---

Le patron des sports de Canal+, **Cyril Linette**, a annoncé dans le *Parisien* daté du 11 juillet, que l'ex international de football **Bixente Lizarazu** ne sera **plus consultant pour l'émission Canal Football Club**. "Nous n'avons pas pu trouver un accord avec lui", a-t-il expliqué. Autre **départ**, **Didier Deschamps** désormais entraîneur de l'OM.

## Alexandre Devoise présentera "X Factor"

---

Finalement, **W9** a **choisi** de confier la **présentation** de son **télé-crochet X Factor** à **Alexandre Devoise** (*Nouvelle Star ça continue*, *le Monde des records*, etc.), un animateur maison de la chaîne. Une décision conforme à la politique de la chaîne.

## Saison 4 de "Pékin Express" confirmée

---

**Florence Duhayot**, la **productrice** de Pékin Express (Studio 89), a confirmé au site du *Nouvel Observateur* que **le jeu connaîtrait une suite**. Le casting est lancé et les repérages des prochains lieux de l'aventure sont en cours. La **finale**, qui a eu lieu vendredi soir sur M6, a réalisé de **moins bonnes performances que l'an passé** : **3,4 millions** de fidèles ont suivi la finale contre **4,3 en 2008**.

## TF1 écope d'une mise en demeure

---

Saisi d'une plainte du directeur de la protection judiciaire de la jeunesse, le **CSA** a **mis en demeure TF1** pour la **diffusion**, le 18 mai 2008, dans le **magazine Sept à Huit**, d'un **témoignage d'un mineur de 14 ans, sous mandat judiciaire pénal**. Même s'il s'exprimait **flouté**, le Conseil a estimé qu'**aucune autorisation préalable de diffusion n'avait été délivrée** et que le **titulaire de l'autorité parentale** s'y était fermement **opposé par écrit**.

## "Les Infiltrés" pointés du doigt par le CSA

---

Le **CSA** a écrit à **France 2** à la suite de la **diffusion** d'un **reportage**, le 5 novembre 2008, dans l'émission *les Infiltrés*. Dans ce reportage, un **journaliste, recruté en qualité d'agent de surveillance sans contrat de travail**, recevait pour **mission de garder une installation présentée à tort comme une centrale EDF**. Par ailleurs, les **télespectateurs pouvaient reconnaître le lieu**, alors que, notamment pour des raisons de sécurité, **les lieux filmés en caméra cachée ne doivent pas pouvoir être identifiés**. En clair, l'honnêteté de l'information n'a pas été respectée. Rappelons que cette émission repose sur le principe de la caméra cachée. Des journalistes cachent leur véritable identité pour infiltrer un milieu ou une profession. Un procédé qui a suscité la polémique. Le **magazine présenté par David Pujadas reviendra début 2010** avec de nouveaux reportages produits par l'agence Capa.

## “Bruno” en tête du box-office nord-américain

La comédie loufoque **Bruno** avec **Sacha Baron Cohen** s'empare de la **première place du box-office nord-américain**. Elle a engrangé 30,4 M\$ de recettes ce week-end.

Le précédent film du trublion, *Borat* sorti fin 2006, s'était également imposé lors de sa sortie. Pour ses trois premiers jours à l'affiche, il avait récolté 26,4 M\$ de recettes.

**Deuxième** du box-office US, le dessin animé *L'Age de glace 3* avec 28,5 M\$ de recettes, suivi par *Transformers 2* avec 24,2 M\$.

## Vertigo films annonce son premier film d'horreur en 3D relief

**Vertigo films** est en train de produire ce qui est présenté comme le premier film d'horreur du Royaume-Uni : *Elfie Hopkins and the Gammons*. Coproduit avec **Size 9 Prods**. Il mettra en scène **Jaime Winstone**, un détective en herbe vivant dans un village. Ses soupçons s'éveillent quand une famille bizarre emménage dans le voisinage. La **réalisation** est confiée à **Ryan Andrews**, **coscénariste** avec **Riyad Barmania**. Le **tournage** aura lieu au **Pays de Galles** et débutera cet hiver. "C'est très excitant de travailler pour une projection en 3D relief qui ne doit pas être réservée aux gros budgets" a souligné le **producteur Steve Matthews**.

## Films soutenus par l'AFCAE

*Mademoiselle Chambon*, de Stéphane Brizé (**Rezo Films**, sortie prévue le 14 octobre) et *le Ruban blanc de Michaël Haneke* (**Les Films du Losange**, sortie le 21 octobre) ont décroché le **soutien** du **groupe action-promotion** de l'**Association française des cinémas d'art et essai (AFCAE)**.

Celui dédié au jeune public, donnera un coup de projecteur sur le film, *Panda, petit panda*, de l'un des créateurs du Studio Ghibli, **Isao Takahata**, (**Gébéka Films**, sortie le 14 octobre), mais aussi à la **réédition en copie neuve** de la comédie délirante de **Tim Burton**, *Beetlejuice* (**Mission Distribution**, sortie le 21 octobre). Un programme de courts métrages, *4, 5, 6, Mélie pain d'épice (Folimage)*, sortie le 21 octobre) est aussi soutenu par l'AFCAE. Ces films auront un **accompagnement auprès des salles et du public** avec une **incitation à la programmation** auprès des adhérents de l'association, des **prévisionnages** par les responsables des cinémas des salles art & essai, une aide à la circulation des copies et l'édition d'un document d'accompagnement du film pour le public jeune, et enfin un article dans le *Courrier de l'art et essai*.

## Cartoon d'or : deux Français nommés pour le meilleur court

Deux films français figurent parmi les **cinq courts métrages finalistes** du **Cartoon d'or 2009** qui récompensera le meilleur court métrage d'animation européen. Il s'agit de *Party Animals*, de **Merwan Chabane**, et, *Madagascar, carnet de voyage*, de **Bastien Dubois**.

Les autres finalistes sont **Uzi et Lotta Geffenblad** pour *Aston's Stones* (Suède), **David O'Reilly** pour *Please Say Something* (Allemagne, Irlande), et **Nick Park** pour *Wallace & Gromit : a Matter of Loaf and Death* (Grande-Bretagne). Le nom du **lauréat** sera **dévoilé** à **Cartoon Forum**, en **Norvège**, en **septembre prochain**, où plus de 700 participants sont attendus.

## Compte-rendu du séminaire sur les aides à l'export

**UbiFrance** a mis en ligne sur son site ([www.ubifrance.fr](http://www.ubifrance.fr)) les **interventions** faites lors du **séminaire** sur les **dispositifs publics de soutien au développement international des industries culturelles**, organisé le 3 juillet dernier. Est ainsi disponible la **présentation des aides à l'export** pour les secteurs du cinéma et du jeu vidéo, ainsi que celle des **services** proposés par **UbiFrance**, **OSEO**, **Coface** et l'**IFCIC**. Les interventions sont consultables via <http://www.ubifrance.fr/secteur/accueil.asp?secteur=4>

## Appel à films pour le Dubaï Film Connection

Le **Dubaï Film Connection (DFC)**, **marché de coproduction** du **Festival international du film de Dubaï**, aura lieu cette année du 11 au 15 décembre. Pour cette troisième édition, l'objectif du DFC reste l'**augmentation de la visibilité des cinéastes arabes** et **stimulation de la production de films originaires du monde arabe**. Une **sélection de projets de long métrage documentaire et de fiction**

dont les réalisateurs sont de nationalité ou d'origine Arabe, et ont déjà réalisé un court ou un long métrage et sont déjà en contact avec un producteur, **sera présentée aux professionnels de l'industrie cinématographique**. A cette occasion, un **prix de 100 000 \$** sera remis au meilleur projet. La date limite d'inscription est le 15 août 2009. Dossier de candidature téléchargeable à l'adresse suivante : <http://registration.dubaifilmfest.com/entryform/dfc/> Plus d'infos via [www.dubaifilmfest.com](http://www.dubaifilmfest.com)

## Antonio Banderas déplore la crise économique

Invité à la 44<sup>e</sup> édition du Festival du Film international de Karlovy Vary (République tchèque), pour présenter son premier film en tant que réalisateur *El Camino de Los Ingleses (la Voie des Anglais)* et producteur, l'acteur espagnol **Antonio Banderas a déclaré** dans un entretien avec des journalistes **regretter les effets de la crise globale sur le cinéma indépendant** : "il est très **difficile d'obtenir le moindre penny d'une banque**, nous sommes dans une situation très difficile maintenant". De la même façon, "les **grands studios ont des problèmes mais ce sont des problèmes relatifs comparé au cinéma européen**", a-t-il ajouté. Parallèlement à un tournage en cours avec Woody Allen et à différents projets à Hollywood, Antonio Banderas prépare son prochain film d'auteur sur le dernier roi des Arabes et sillonne les pays arabes à la recherche de financements.

## Jodie Foster va diriger Mel Gibson

Selon le quotidien américain *Variety*, **Mel Gibson va interpréter**, sous la **direction de Jodie Foster**, le rôle d'un homme déprimé qui trouve le réconfort dans la compagnie d'une marionnette de castor. **Jodie Foster incarnera le rôle de la femme de Mel Gibson** dans ce film intitulé *The Beaver (le Castor)*. Il s'agit du troisième film de Jodie Foster comme réalisatrice, après *le Petit Homme* (1992) et *Week-End en famille* (1996).

## E.T. INSTITUTIONNEL

### L'ARP écrit à Martine Aubry

Dans un **courrier adressé à la première secrétaire du Parti socialiste**, la Société civile des auteurs réalisateurs producteurs (ARP) **demande au Parti socialiste son soutien à l'approche de l'examen du nouveau texte "Création et internet"** à l'Assemblée nationale. "**Les artistes du cinéma se sont fortement mobilisés tout au long des débats**. De tribunes en conférence de presse, nous avons rencontré nombre de parlementaires, membres des commissions culturelles, députés de la majorité qu'il nous fallait parfois convaincre et que nous avons su rallier grâce à la justesse de notre cause. **La porte du Parti socialiste nous est, quant à elle, restée étonnamment fermée**", écrit l'ARP qui **espère que "les élus du parti socialiste n'entreront pas dans une opposition stérile** qui ne ferait que **retarder la réflexion** que nous devons avoir ensemble **sur l'après Hadopi**". "**La loi « Création et internet » n'est pas parfaite**, est-il également précisé. Instaurée quelques années plus tôt, quand déjà les auteurs avaient imaginé le processus de la riposte graduée, elle aurait certainement permis d'anticiper les dégâts de la piraterie. **Elle a aujourd'hui le mérite d'exister et de permettre de préserver, dans une grande part, les œuvres**. Mais, loin d'être achevée, **la défense de la création à l'ère numérique est un jeune combat**. A nous d'imaginer de nouvelles voies de financement dans cette économie, de développer une offre légale riche, diversifiée, qualitative et concurrentielle, de **repenser, sans doute, les fondements juridiques du droit d'auteur à l'ère du tout numérique (...)**".

### CGT du spectacle : Hadopi, démocratie et diversité culturelle

Dans un communiqué la **Fédération des syndicats CGT** du spectacle s'interroge à propos d'Hadopi. "Faut-il au nom d'une vision « technolâtre » et bien souvent très libérale, se résigner au téléchargement illégal ou **doit-on imaginer une régulation d'internet qui permette un véritable respect du droit d'auteur et des droits voisins ?**", demande la fédération. Commentant de nombreux aspects du dispositif Hadopi, elle indique **être pour "une riposte graduée"** basée sur "plusieurs avertissements, et un bridage de débit avant d'arriver à la coupure d'accès plutôt que des amendes lourdes et des peines d'emprisonnement prévues par la loi DADVSI". En outre, pour elle **il faudrait que "les FAI paient des indemnités aux ayant droits spoliés"**.

Considérant, en outre, qu'“on ne pourra faire accepter une loi et les règles communes qu'elle implique sans convaincre largement du caractère équilibré de la loi”, elle estime qu'“on ne peut monter les auteurs et les artistes contre les citoyens et inversement ; on ne peut se satisfaire ni du libéralisme et de la « philosophie du gratuit », ni d'une pénalisation excessive des citoyens à qui on vend une technologie et des abonnements qui permettent de télécharger sans limite.” C'est pourquoi, à son sens, “on a besoin de beaucoup de **pédagogie**, pour **expliquer que l'avenir de la création, des auteurs et des artistes dépend du respect de règles** et d'un **meilleur partage des revenus**. Le **débat** devra donc être repris, approfondi et porté aussi au **niveau européen**.”

## Piratage : Gilberto Gil opposé aux sanctions

Dans le quotidien espagnol *El País* daté d'hier, **Gilberto Gil**, ex-ministre brésilien de la Culture, se dit **opposé aux sanctions contre le piratage sur internet** : “Ce sont les libertés dans une société démocratique qui sont en jeu. **Ces sanctions pourraient seulement être appliquées dans le cas d'un grand consensus social**”, a déclaré le musicien, actuellement à Paris dans le cadre d'une tournée européenne. Les limites aux possibilités offertes au public par la technologie “doivent être établies après un large débat démocratique”, a précisé le **chanteur**, qui **incite régulièrement les spectateurs de ses concerts à le filmer et le photographier**. Pour lui, dans le domaine de la culture, il faut “rechercher un équilibre” entre “l'intérêt commun” et “l'agenda du monde capitaliste”.

## Vivolta adhère à l'ACCeS

Lors de son assemblée générale, l'AcceS a **acté l'adhésion de la chaîne Vivolta** (Télévista). Rappelons que l'AcceS regroupe, actuellement, **34 chaînes thématiques**.

## Programme Media : dates limites des prochains dépôts de dossiers

- 15 juillet : **soutien Media à la VoD** et à la **distribution numérique cinéma** (AAP 02/09)
- 15 juillet : **soutien Media aux projets pilotes** (AAP 01/09)
- 7 août : **soutien Media promotion/accès aux marchés** (AAP 09/09)
- 7 août : **soutien Media à la formation continue** (AAP 04/09)
- 12 août : **soutien Media à la promotion hors média** (AAP 10/09)
- 19 août : **soutien Media à la formation initiale** (AAP 16/09)
- 25 août : **demandes d'aides Eurimages** (aide à la numérisation)
- 5 octobre : **demandes d'aides Eurimages**

## E.T. NOUVEAUX MEDIAS

### La publicité sur internet s'essoufle en 2009

Selon une étude du **Syndicat des régies internet (SRI)** et de **Capgemini Consulting** présentée vendredi, la **publicité sur internet a progressé de 6 % au premier semestre en France** et devrait se maintenir à ce niveau sur 2009. Soit un **net ralentissement par rapport à 2008**, où une croissance de 23 % avait été enregistrée. “On constate un ralentissement assez significatif de la croissance de la publicité online qui touche tous les segments du marché”, explique Jérôme Bourgeois, vice-président de Capgemini Consulting. “Au total, on pense qu'on devrait avoir **une croissance de 5 à 6 % sur l'année**”, représentant **2,1 Md€** ce qui est **moins que les premières estimations**, qui prévoyaient une croissance de l'ordre de 14 % et 2,3 Md€ d'investissements en 2009”.

### Google lance son système d'exploitation

En lançant son **propre système d'exploitation pour PC** l'année prochaine, **Google attaque** de front **Microsoft** sur son cœur de métier. Cette annonce intervenant un mois après que Microsoft ait lui-même lancé son moteur de recherche Bing (3,30 % de PdM contre 89,80 % pour Google au niveau mondial en juin). Le ton monte donc entre les deux géants de l'informatique, d'autant que le **nouveau système d'exploitation de Google**, baptisé **Chrome** (du même nom que son navigateur) **sera gratuit**. Il peut donc se révéler un **choix intéressant pour les fabricants de Netbooks**. Pourtant, la partie n'est pas gagnée d'avance dans la mesure où Linux, malgré sa gratuité et son code ouvert n'a guère réussi à sortir d'un ghetto d'utilisateurs avertis.

## Contenus créatifs en ligne : stratégie de la commission européenne

En 2008, la **Commission européenne** a adopté une **communication** sur les **contenus créatifs en ligne**. Quatre domaines nécessitant une **action au niveau européen** ont été **identifiés** afin de favoriser la diffusion de contenus au-delà des frontières nationales. En premier lieu figure la **disponibilité** des **contenus** créatifs. La Commission retient que pour que les services de contenus en ligne se développent, ils doivent **proposer davantage de contenus de qualité**, soutenus par une **politique d'octroi de licences** et une **stratégie tarifaire adaptées** à leur diffusion sur de nouveaux médias. La Commission estime, en outre, que les **licences doivent être multiterritoriales**. De plus, les systèmes de gestion numérique des droits (**DRM**) devraient proposer une **plus grande interopérabilité**. Le dernier point concerne le **piratage et le partage illicite des fichiers**. Pour la Commission, il faudrait un **renforcement de la coopération entre les fournisseurs d'accès**, les **producteurs** et les **consommateurs** pour permettre d'assurer la disponibilité des contenus, de défendre au mieux les oeuvres protégées, de faire comprendre aux utilisateurs que les droits d'auteurs constituent la garantie d'une rémunération légitime pour les producteurs. La création d'un groupe de discussion à examiner les défis à venir a été proposée. Le rapport final de cette plateforme est disponible via [http://ec.europa.eu/avpolicy/docs/other\\_actions/col\\_platform\\_report.pdf](http://ec.europa.eu/avpolicy/docs/other_actions/col_platform_report.pdf)

### E.T. RESEAUX

#### Microsoft Mediaroom fournira les services TV de Viapass

L'opérateur réseaux et télécom français, **Viapass** a choisi la **plateforme de Microsoft Mediaroom** pour **proposer** à ses clients du monde entier un **service innovant de télévision IP (IPTV)** à travers sa division **Viapass TV**. Hôtels, mais aussi hôpitaux importants et résidences de luxe pourront bénéficier de la plateforme Mediaroom et **offrir un service TV personnalisé** comprenant la TV en direct, la TV en HD, la V&D, et des **applications interactives** enrichies grâce à un réseau IP privé.

#### Du très haut débit dans les zones les moins denses

Le **gouvernement** et l'Autorité de régulation des télécoms (**Arcep**) ont **réuni vendredi les opérateurs internet** pour **rendre disponible le haut et le très haut débit** dans les **zones les moins peuplées**, avec des **premières offres** disponibles **dès septembre** pour le grand public. "Quatre fournisseurs d'accès internet sont candidats à la labellisation **Haut débit pour tous**", qui permettra à tous les Français, même **dans les zones rurales**, d'avoir un abonnement internet haut débit **à moins de 35 € par mois**, a annoncé lors d'une conférence de presse la secrétaire d'Etat à l'économie numérique **Nathalie Kosciusko-Morizet**. Il s'agit de **Vivéole**, **Numéo**, **Nordnet** et **SFR**, a-t-elle précisé, et les labels seront décernés à partir de septembre, permettant le lancement d'offres grand public dans la foulée. Compte tenu de la **difficulté d'apporter de l'ADSL** dans les **zones les plus reculées**, "**certaines** de ces **offres** vont être **satellites**", a-t-elle prévenu. **Astra** et **Eutelsat**, ont d'ailleurs fait savoir qu'ils **souhaitent être partenaires** de ces offres même s'ils ne les vendront pas directement aux clients. Par ailleurs lors de la conférence de presse, **Nathalie Kosciusko-Morizet** a également évoqué le sujet de la **fibres optiques**. Une **consultation** est actuellement **en cours** auprès des différents acteurs et **s'achèvera le 22 juillet**. A cette date, l'Arcep soumettra son projet à l'Autorité de la concurrence et à la Commission européenne pour approbation.

### E.T. MOUVEMENTS

#### Christophe Aulnette, nouveau DG de Netgem

Le 9 juillet, le **conseil d'administration** de **Netgem** a nommé **Christophe Aulnette**, directeur général. Un **poste** qu'il exercera aux côtés de **Joseph Haddad**, le **président du groupe**. Cette **nomination s'explique**, selon le communiqué groupe, **par la volonté "d'investir dans son développement sur un marché mondial de l'IPTV** en pleine croissance en valorisant ses actifs

technologiques et en capitalisant sur son succès en France où Netgem vient de franchir la barre des deux millions de terminaux numériques haute définition livrés”.

*Diplômé de l'école nationale supérieure des télécommunications, 47 ans, Christophe Aulnette a débuté sa carrière en 1986 dans une société de services informatiques (SDP). En 1988, il rejoint Microsoft France où il développait depuis octobre 2006 des activités de conseils et d'investissements couvrant le secteur des technologies et la zone Asie.*

## E.T. TECHNIQUE

### Inquiétude pour les industries techniques

La Ficam (Fédération des industries techniques du cinéma, de l'audiovisuel et du multimédia), a publié ses **statistiques sur l'activité du secteur** au cours des **six premiers mois de l'année** (lire *E.T. 1184*). Elles font état d'une **baisse sensible des durées de tournage**, qui **entraîne une baisse de 20 à 30 % du chiffre d'affaires des prestataires techniques**. Dans ce climat morose, le **faible taux de délocalisations de tournage à l'étranger** apparaît comme une **bonne nouvelle**.

Du côté des **supports de tournage**, la HD confirme sa **domination par rapport au Super 16 mm en télévision** et a représenté **300 semaines de tournage** au premier semestre 2009, soit 63,5 % du total sur ce secteur. En revanche, les statistiques indiquent que **75 % des longs métrages sont encore tournés en 35 mm**. Ces derniers ont représenté **600 semaines d'activité** contre 678 en 2008 (-12 %). Ces **chiffres inquiétants** laissent **craindre d'importantes restructurations à la rentrée**, comme en témoigne, par exemple, la reprise de Bogard par Planipress et Sylicone.

Notez que les **statistiques** publiées par la Ficam **concernent essentiellement les activités de tournage**. Logiquement, ces **baisses constatées au niveau du tournage affecteront dans la foulée les activités de montage et de postproduction**. Le crédit d'impôt international (C2I), dont vont bénéficier les productions étrangères qui se tournent en France, **aura probablement un effet positif sur l'ensemble de la filière**, mais **pas avant un certain temps**, compte tenu des longs cycles qu'implique ce type de productions.

### Imagina à Monaco du lieu du 3 au 5 février 2010

La prochaine édition d'**Imagina, rendez-vous européen de la simulation et de la visualisation 3D**, aura lieu du **3 au 5 février 2010 à Monaco**. L'événement a pour but d'apporter des solutions d'**aide à la conception et d'aide à la décision utilisant la visualisation et la simulation**. Imagina proposera des conférences, des ateliers et des temps de rencontre entre professionnels.

Pour plus d'informations : [www.imagina.mc](http://www.imagina.mc)

### Mini-écrans pour la maison

Surfant sur la vague iPhone, les **opérateurs de téléphonie mobile commercialisent des mini-écrans multimédias qui exploitent le réseau WiFi de la maison**. Ces terminaux sont baptisés **Hubster pour SFR et Tabbee pour Orange**. Ils peuvent récupérer les informations de météo, les cours de la bourse et horoscope depuis internet, peuvent lire la musique, les vidéos et les photos stockées sur clé USB ou sur carte mémoire. Chez Orange, le **Tabbee est une tablette portable pour surfer sur le web, regarder la télévision et accéder aux contenus des ordinateurs de la maison**. Chez SFR, le **Hubster est un petit écran blanc fixé à un support arrondi et alimenté par un fil électrique. Il sert de calendrier, de poste de radio et de minitéléviseur, mais ne peut ni surfer sur le web, ni lire les fichiers d'autres ordinateurs**. Le Tabbee est vendu 249 € et le Hubster 129 €.

## E.T. GROUPES

### Netgem : CA en hausse de 88 % au premier semestre

Le groupe **Netgem** a annoncé vendredi un **chiffre d'affaires consolidé** pour le **premier semestre 2009** de **77,8 M€**. Soit une **progression de 88 %** ! Le **chiffre d'affaires du pôle technologique** atteint **70,3 M€ (+86 %)**, ce notamment en raison du succès de la politique commerciale de conquête et de fidélisation des abonnés ADSL de SFR.

Le **chiffre d'affaires du pôle contenus et services**, qui regroupe depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2009 les **activités de distribution multicanal** (boutiques en propre et en franchise, automates, web et IPTV) de **vidéo numérique multiformat** (DVD, Blu-ray, VOD, TV HD...) s'établit, pour sa part, à **7,5 M€**. Soit une **croissance de 106 %**.

Rappelons que **Netgem** a récemment **entamé un recentrage de ses services vers le grand public**, avec notamment la **reprise** en octobre 2008 du réseau de location **Vidéo Futur**.

## E.T. SOCIAL

### RFI suspens la grève jusqu'en septembre

Après 60 jours de grève, le **personnel** de Radio France Internationale (**RFI**) **suspendra**, à partir du 14 juillet, la **grève** entamée le 12 mai contre un plan social qui prévoit 206 suppressions d'emplois. Cette **suspension durera** jusqu'au mois de **septembre**, afin de ne pas "pénaliser" les CDD et les pigistes pendant l'été, ont indiqué vendredi les syndicats. La direction de la station publique a "pris acte" de cette décision. L'intersyndicale (SNJ, FO, SNRT-CGT et SNJ-CGT) a été être reçu vendredi avec la direction, au ministère de la Culture. Selon les syndicats, cette réunion "s'apparente à une médiation", qu'ils réclament depuis des semaines. Ils sont, néanmoins, sortis en colère de cette rencontre, car le ministère a réaffirmé son soutien à la stratégie de la direction de RFI. Désormais, il faut **attendre la fin du volet judiciaire** puisque l'intersyndicale a **intenté plusieurs actions** en justice **contre ce plan**. Le 16 juillet, le **juge des référés** du TGI de Paris **doit examiner un nouveau recours du CE** destiné à obtenir la nullité du plan, estimant que son contenu est "insuffisant".

## E.T. REVUE DE PRESSE

### "Accord introuvable sur la charte antipiratage"

Un **projet de charte antipiratage** a été **rédigé par Pierre Sirinelli**, missionné en janvier par le gouvernement, et a été **soumis à l'ensemble des acteurs** qui ont adressé leurs remarques. Conçu "comme une **série d'engagements pragmatiques**" pour lutter contre le piratage, le texte s'inspire de l'accord de bonne conduite signé en 2007 entre les majors américaines (CBS, Disney, NBC Universal, etc...) et les plateformes vidéo (MySpace, Microsoft et Dailymotion). Mais, le **texte** de Pierre Sirinelli est **loin de faire l'unanimité**. Si les studios comme Disney y semblent plutôt favorables, l'industrie du disque, représenté par le **SNEP**, est contre. Pour parapher l'accord, il **exige** par exemple que les **plateformes "relèvent du régime de responsabilité de droit commun"**. Le disque rêve de voir les **plateformes du web 2.0 considérés par la loi comme de simples hébergeurs** avec une responsabilité limitée par rapport aux contenus mis en ligne par les internautes, **revêtir le statut juridique d'éditeur**. Canal+ est sur une ligne identique.

*La Tribune, Sandrine Cassini, le 10 juillet*

### "La TNT veut atteindre 25 % de l'audience nationale en 2012"

**Gérald-Brice Viret**, directeur délégué du pôle Télévision de NRJ Group et président du Groupement TNT, est l'invité du dernier Buzz média Orange-Le Figaro de la saison. Quatre ans après le lancement de la TNT, les **nouvelles chaînes ont déjà conquis 15,5 % de l'audience nationale**. "L'objectif

d'ici 2012, c'est d'**atteindre au moins 25 %**', concède Gérard-Brice Viret. Après que le paysage de la TNT a été bousculé par le rachat de TMC et NT1 par TF1, il estime **important de préserver des groupes indépendants comme Bolloré ou NRJ sur la TNT**. Gérard-Brice Viret dément par ailleurs toute vente de la chaîne NRJ 12. Cette dernière est devenue une véritable généraliste avec un JT, le 12 Infos, des magazines et des séries américaines inédites, explique-t-il. L'objectif est d'atteindre l'équilibre dans 18 à 24 mois.

Lefigaro.fr, le 10 juillet

## Lionel Tardy : "On est dans un sketch pas possible !"

---

Rare député de la majorité à oser s'afficher ouvertement contre le projet de loi "Création et internet", l'UMP Lionel Tardy s'exprime, sur son blog, sur le nouveau texte, adopté mercredi au Sénat. "On est dans un sketch pas possible ! a-t-il déclaré hier sur BFM. **Le texte initial était mauvais, il ressort encore pire du Sénat.**" Même si, à l'écouter, depuis des mois, il est en désaccord tant avec la philosophie qu'avec la mise en œuvre technique du projet, il veut cependant éviter à son parti de subir une nouvelle claque du Conseil constitutionnel, dont il estime d'ailleurs qu'il a "été gentil dans son premier jugement". Il annonce ainsi : "**je vais donc proposer un certain nombre d'amendements (...)** pour rendre ce texte conforme à la Constitution **et éviter** (sans me faire d'illusion) **l'humiliation d'une nouvelle censure du Conseil Constitutionnel**, qui sera cette fois ci totale, si ce texte reste en l'état."

Libération.fr, Astrid Girardeau, le 10 juillet

## "L'utilisation du multimédia mobile peine à décoller en France"

---

Les iPhone et autres smartphones ont beau générer d'imposants volumes de vente, **l'utilisation des services multimédias mobiles reste très modeste en France**, selon le premier Moniteur du Multimédia Mobile de GfK. Pourtant, les Français s'équipent. La compatibilité haut débit progresse doucement : **35 % des terminaux mobiles achetés à fin mai 2009 étaient 3G ou 3G+**. Quant aux **portables à écran tactile**, particulièrement populaires, ils représentent désormais **27 % des terminaux achetés**. Il n'empêche : **12,9 % des mobinautes** uniquement déclarent avoir **téléchargé des contenus** sur leur **mobile**, ne serait-ce qu'occasionnellement, et **10 % naviguent sur internet**. **10 %** tout de même affirment n'être **pas opposés** à l'idée de **souscrire** à une **offre de TV mobile**.

Le Journal du Net, le 10 juillet

## "Philippe Geluck condamné pour plagiat"

---

Philippe Geluck et TF1 ont été **condamnés pour plagiat de sketches**, le 10 juin 2009, par le tribunal de grande instance de Paris. Dans son émission *Un peu de tout* diffusée au début des années 90 sur TF1, nombre de **sketches de Geluck ont été très fortement inspirés de sketches** des Imbéciles associés tournés en 1987. (...) Le montant des dommages et intérêts : les **deux "imbéciles" ont reçu 150 € chacun pour le sketch Tous avec moi**, ainsi que **1 000 € chacun pour les DVD de l'émission de Geluck**. Enfin, **ils se sont vus rembourser leurs frais d'avocat** à hauteur de 5000 €.

Le site d'arrêt sur images, le 10 juillet

## "Nikos Aliagas rejoint les Guignols"

---

L'équipe des **Guignols de l'info de Canal+**, s'apprête à l'accueillir dans leur bande de marionnettes en latex. C'est **Nicolas Canteloup** qui l'imite déjà sur Europe 1 qui **devrait prêter ses cordes vocales** au futur animateur de la matinale de NRJ.

Le Journal du dimanche, le 12 juillet

**AUDIENCES du jeudi 9 juillet****AVANT-SOIRÉE**

CHAÎNE	PROGRAMME	GENRE	REDIF	TÉLÉSPECTATEURS	PDA (%)
TF1	Une famille en or (Coyote)	J		4 092 000	29,4
France 2	Le 4ème Duel (French TV)	J		1 557 000	12,1
France 3	19-20 Journal régional	I		2 939 000	23,1
Canal+	News Show	J		566 000	3,7
Arte	X Enius	M		256 000	2,0
M6	100 % Mag	M		1 684 000	12,8
W9	Le Clown	F	R	286 000	2,4

**PRIME TIME**

CHAÎNE	PROGRAMME	GENRE	REDIF	TÉLÉSPECTATEURS	PDA (%)
TF1	Femmes de loi (Alizés Films)	F	R	5 510 000	26,8
France 2	Envoyé Spécial	M		3 457 000	17,2
France 3	L'Espion qui m'aimait	C	R	2 402 000	11,7
Arte	Doctor Prince and Mister Jackson (Morgane)	D		835 000	4,0
M6	Phone Game	C		2 709 000	12,9
W9	Honest, braqueurs de père en fils	F		231 000	1,1

**SECONDE PARTIE DE SOIRÉE**

CHAÎNE	PROGRAMME	GENRE	REDIF	TÉLÉSPECTATEURS	PDA (%)
TF1	Femmes de loi (Alizés Films)	F	R	3 847 000	29,9
France 2	Avocats et associés (Son et Lumière)	F		1 085 000	10,2
France 3	Soir 3	I		1 405 000	10,4
Arte	Michael Jackson en quête de vérité	D		1 158 000	6,0
M6	Memories	C		1 166 000	8,8
W9	Honest, braqueurs de père en fils	F		242 000	1,2

**Vendredi 10 juillet****AVANT-SOIRÉE**

CHAÎNE	PROGRAMME	GENRE	REDIF	TÉLÉSPECTATEURS	PDA (%)
TF1	Une famille en or (Coyote)	J		3 734 000	29,4
France 2	Le 4ème Duel (French TV)	J		1 619 000	13,5
France 3	19-20 Journal régional	I		2 673 000	22,4
Canal+	News Show	J		406 000	3,0
Arte	Mystères d'archives	D		200 000	1,7
M6	100 % Mag	M		1 356 000	11,1
W9	Le Clown	F	R	430 000	3,9

**PRIME TIME**

CHAÎNE	PROGRAMME	GENRE	REDIF	TÉLÉSPECTATEURS	PDA (%)
TF1	Les Experts Manhattan	F		6 196 000	31,6
France 2	Le plus grand cabaret du monde-best of	DI	R	3 172 000	16,5
France 3	Thalassa	M		1 744 000	8,9
Arte	L'armada oubliée...	D		417 000	2,1
M6	Pékin Express (studios 89)	J		3 362 000	17,3
W9	Enquêtes confidentielles	M	R	410 000	2,1

## SECONDE PARTIE DE SOIRÉE

CHAÎNE	PROGRAMME	GENRE	REDIF	TÉLÉSPECTATEURS	PDA (%)
TF1	Les Experts Manhattan	F		6 140 000	30,9
France 2	Au cœur des festivals (La Cie des Indes)	M		604 000	5,7
France 3	Soir 3	I		1 677 000	10,2
Arte	Le dessous des cartes	M		354 000	1,8
M6	Pékin Express (Studio 89)	J		1 978 000	16,3
W9	Enquêtes criminelles	M		535 000	4,6

## Samedi 11 juillet

### AVANT-SOIRÉE

CHAÎNE	PROGRAMME	GENRE	REDIF	TÉLÉSPECTATEURS	PDA (%)
TF1	50 mn Inside	M	R	2 375 000	23,2
France 2	Mot de passe (FremantleMedia)	J		1 763 000	16,9
France 3	19-20 Journal régional	I		2 425 000	24,1
Canal+	Inside Jamel Comedy	F		176 000	1,7
Arte	Arte reportage	M		241 000	2,3
M6	Accès privé	M	R	893 000	9,9
W9	Soirée d'angoisse	F	R	114 000	1,3

### PRIME TIME

CHAÎNE	PROGRAMME	GENRE	REDIF	TÉLÉSPECTATEURS	PDA (%)
TF1	Qui veut gagner des millions (Starling)	J		4 196 000	25,8
France 2	Fort Boyard (Adventure Line)	J		3 310 000	20,3
France 3	Enquêtes réservées (Barjac Productions)	F		2 347 000	14,4
Arte	A la conquête de l'espace	D		573 000	3,5
M6	NCIS enquêtes spéciales	F		2 027 000	12,6
W9	Le onde des records 2	M		307 000	1,9

## SECONDE PARTIE DE SOIRÉE

CHAÎNE	PROGRAMME	GENRE	REDIF	TÉLÉSPECTATEURS	PDA (%)
TF1	Eleventh Hour	F		2 066 000	20,2
France 2	L'habit ne fait pas Lemoine	M		1 219 000	14,8
France 3	SOS 18 (JLA Group)	F		1 256 000	8,6
Arte	A la conquête de l'espace	D		621 000	3,7
M6	NCIS enquêtes spéciales	F		2 374 000	14,1
W9	Qui connaît... la musique	J		93 000	0,8

Sources Médiamétrie - Médiamat - Tous droits réservés

C = Cinéma, DI = Divertissement, D = Documentaire, F = Fiction, I = information, J = Jeux, S = Sport, M = Magazine

**Ecran Total Quotidien**, 12, rue Mozart, 92587 Clichy Cedex Tél. : 01 41 40 33 33. Fax : 01 41 40 31 00.

Ecran Total est une publication des Editions Larivière. Société par Actions Simplifiées au capital de 3 200 000 euros. RCS Nanterre B572071884. CCP : 115915A Paris.

PDG et directeur de la publication : Patrick Casanovas.

Editeur : Holger Wiemann. Directeur de la rédaction : Serge Siritzky.

Rédactrice en chef : Florence Bonvoisin (01 41 40 56 50) [florence.bonvoisin@wanadoo.fr](mailto:florence.bonvoisin@wanadoo.fr).

Rédaction : Brigitte Baronnet, Salma Belabes, Emma Deleva, Rémi Jacob, Olivier du Jaunet, Philippe Latil, Philippe Loranchet.

Assistante de rédaction : Laureline Auger, Magali Duarte.

Secrétaire de rédaction : Florence Bonvoisin, Salma Belabes.

Abonnement 1 an, 47 semaines : 1 525 euros HT (1 823,90 euros TTC). Pour tout renseignement concernant votre abonnement : Relation clientèle 01 47 56 54 00 ([abo@editions-lariviere.fr](mailto:abo@editions-lariviere.fr)).